

Réseau International
Populations, Cultures, Langues et Développement
(POCLANDE)

Adresse:

Chez ZOUOGBO
4 Allée du midi
94310 Orly
FRANCE

Procès-verbal de l'Assemblée générale constitutive

Lan deux mil dix-huit et le quatre avril se sont réunis les membres fondateurs du Réseau International Populations, Cultures, Langues et Développement (POCLANDE) à la Maison Française de l'Université du Ghana, Legon, Accra.

Etaient présents, ainsi que le prouve la liste de présence jointe:

- *Ferreira-Meyers, Karen, University of Swaziland, University of Johannesburg (South Africa).*
- *Lezou Koffi, Aimée-Danielle, Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire).*
- *Agresti, Giovanni, Université Federico II Naples (Italie).*
- *Agbefle, Koffi Ganyo, University of Ghana- Legon.*
- *Tremblay, Christian, Observatoire Européen du Plurilinguisme (OEP), Paris-France.*
- *Zouogbo, Jean-Philippe, Université Paris Diderot-Sorbonne Paris Cité-France.*
- *Mouzou, Stephen Palakyém, Université de Kara, Togo*
- *Lelièvre, Françoise, Université de Nantes, France.*

Les membres ont mis sur pied un bureau de séance composé de *Jean-Philippe Zouogbo*, Président, et de *Stephen Palakyém Mouzou*, Secrétaire.

Après avoir mis à la disposition des présents le projet de statuts de l'Association, le Président de séance a ensuite présenté l'ordre du jour de l'Assemblée générale constitutive qui se présente comme suit :

- **présentation du projet de constitution de l'association ;**
- **présentation du projet de statuts ;**
- **adoption des statuts ;**
- **élection du premier bureau ;**
- **pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.**

Ce projet d'ordre du jour a été adopté sans modification.

Pour planter le décor, le Président a, au premier point, exposé les motifs du projet de création de l'association. Il a estimé que le besoin de procéder à la création de l'association donne plus de liberté au réseau et facilite le travail des organes qui le constituent.

Au deuxième point, le Président a présenté le projet de statuts tout en le commentant avant de le soumettre pour appréciation aux membres fondateurs. Les discussions autour du projet de statuts a permis de revoir sept (07) articles sur les onze (11) qu'il compte.

Les discussions étant terminées, le Président a soumis ce projet de statuts pour adoption. Les membres fondateurs ont ainsi adopté les statuts à l'unanimité.

Au quatrième point, les membres fondateurs ont procédé à l'élection du premier bureau. Après délibération, le premier bureau se compose de :

- Agresti, Giovanni, Université Federico II Naples (Italie), Italien, Enseignant-Chercheur, **Président** ;
- Lezou Koffi, Aimée Danielle, Université Félix Houphouët Boigny de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire), Ivoirienne, Enseignante-Chercheuse, **Vice-Présidente** ;
- Lelièvre, Françoise, Université de Nantes-France, Française, Enseignante-Chercheuse, **Secrétaire Générale** ;
- Zouogbo, Jean-Philippe, Université Paris Diderot-Sorbonne Paris Cité-France, Français, Enseignant-Chercheur, **Trésorier**.

Le dernier point de l'ordre du jour a consisté à préciser les pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication. A ce sujet et conformément à l'article 7 des statuts, ce bureau élu a pris fonction et, ce, pour un mandat de trois (03) ans. Ce mandat expirera donc lors de l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le bureau élu a ensuite donné à Jean-Philippe Zouogbo, Trésorier, les pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication. Ce dernier a été également habilité par le bureau à ouvrir un compte bancaire pour le compte de l'Association.

Démarrée à 18h55, l'Assemblée constitutive a été clôturée à 21h28 par le Président de séance, tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

Fait à Accra, le 04 avril 2018

Président de séance



Jean-Philippe ZOUOGBO

Secrétaire de séance



Stephen Palakyém MOUZOU